

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 251

Artikel: L'initiative suffragiste bâloise

Autor: E.V.-A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

défaut entre femmes en ces temps-là, et ces Sociétés, nées avec les feuilles, mouraient avec elles. Plus tard (en 1905), Marya-Cheliga entra à la *Française*, première manière, et apporta à la propagande par ce journal l'appui de son talent remarquable d'orateur.

Sa santé ayant malheureusement beaucoup décliné, et l'activité en faveur de ses compatriotes émigrés en France absorbant la majeure partie de son temps depuis la guerre, notre génération de féministes ne l'a guère connue. Pour notre part, nous ne nous souvenons pas de l'avoir jamais rencontrée. Nous n'en tenons pas moins à apporter à cette belle figure de femme, animée d'un désir jamais assouvi de liberté, de concorde et de paix, l'hommage de notre reconnaissance.

Un cas de pastorat féminin.

La *Reformierte Kirchenzeitung* rapporte qu'on vient de découvrir à Birmingham (Alaska), à l'occasion d'un accident d'automobile, qu'un pasteur depuis 22 ans en fonctions dans le pays était... une femme. Voilà un cas sur lequel on aimerait à avoir de plus amples renseignements. (Semaine religieuse.)

Une industrie suisse peu connue : la fabrication des clichés.

La Suisse est le pays où, en comparaison avec le nombre des habitants, on édite le plus grand nombre de journaux et de revues. Ce fait est en rapport direct avec la vie politique et intellectuelle de notre peuple. Pour autant qu'elles ont une imprimerie, presque toutes les localités possèdent chez nous un ou plusieurs journaux.

Le développement et l'importance de l'imprimerie ont favorisé la création d'industries annexes. Parmi ces dernières, il convient de signaler la fabrication des clichés qui occupe près de 500 ouvriers. On fabrique dans ces ateliers des clichés au trait ou à l'autotypie en zinc, en cuivre et en laiton. Tandis que les clichés au trait ne font ressortir que la couleur noire, on obtient avec les clichés dits à l'autotypie une gradation dans les tons.

La fabrication suisse des clichés a atteint un haut degré de perfectionnement et suffit amplement aux besoins du pays. Tous ceux qui emploient des clichés voudront bien s'en souvenir et faire en sorte que ce travail soit réservé à l'industrie du pays, au lieu de confier les commandes à la concurrence étrangère.

(Semaine suisse.)

Autour de la «Saffa».

Dans le petit village de Munchenbuchsee, près de Berne, l'idée de cette Exposition a été accueillie avec un tel enthousiasme par les femmes de la localité, qu'en peu de jours, elles ont réuni la somme de 225 francs qu'elles ont envoyée à Berne à titre de participation aux frais de cette grande entreprise féminine. Voilà un exemple encourageant de l'intérêt qu'éveille la «Saffa» dans tous les milieux. A qui le tour maintenant?

II. JENNY APOLANT.

C'est une bien noble et sympathique figure que celle de Mme Jenny Apolant, dont l'Association des Femmes allemandes vient d'évoquer le souvenir lors de sa récente Assemblée générale. Près de dix-huit mois se sont écoulés depuis sa fin trop tôt survenue (elle n'avait que cinquante ans), mais ses collaboratrices, qui furent aussi ses amies, — car elle ne séparait jamais le travail commun des relations personnelles, — lui ont gardé le plus fidèle attachement et ressentent avec douleur sa disparition.

Personnalité d'un charme très prenant et d'une culture délicate, épouse heureuse d'un savant distingué qu'elle eut le chagrin de perdre de bonne heure, mère d'une fille adorée, elle appartenait à la meilleure société israélite de Berlin, dont faisait aussi partie son cousin, le célèbre Rathenau, et fut toujours fière de son origine. Elle ne s'était jamais contentée de l'activité habituelle des femmes de sa classe. De bonne heure ses aspirations l'avaient orientée vers un travail social plus large et plus fécond que celui dont la tradition avait tracé les limites. Le concours féminin sur le terrain municipal s'imposait à elle comme une première étape vers une collaboration plus étendue, celle qu'amènerait un jour — on ne le croyait pas si rapproché — l'égalité des droits politiques. Dès l'année 1907, elle était à la tête de l'Office central des fonctions municipales, fondé par l'Association des femmes allemandes, auquel se joignit bientôt un Bureau de placement. La propagande qu'on avait en vue nécessitait une documentation considérable et de très nombreuses enquêtes dans différentes parties de l'Allemagne. Les droits dont les femmes jouissaient déjà, le rôle qu'elles jouaient dans l'assistance et d'autres champs d'activité variaient en effet beaucoup d'une région à l'autre. Les volumes que Mme Apolant publia en 1910,

L'initiative suffragiste bâloise

Le fait que, malgré la grippe, notre dernière Assemblée générale a été très fréquentée, prouve bien que l'intérêt de nos membres est tenu en éveil par la perspective de la votation populaire que nous avons devant nous, et par le travail intense de propagande que nous amène l'aboutissement de l'initiative populaire sur le vote des femmes.

En effet, lorsqu'en février de l'année dernière, le parti communiste avait décidé de lancer une initiative en faveur du suffrage féminin, notre Association avait déjà dû se occuper de cette question. Cette perspective avait éveillé plus d'inquiétude que de joie parmi nous, car le moment nous paraissait singulièrement mal choisi. Nous ne pouvions pas oublier qu'en 1920, dans une période inspirée pourtant d'un esprit de progrès, la votation populaire avait dressé contre nous les deux tiers des votants ; et nous étions en droit de nous demander si, dans la période actuelle, qui est incontestablement balayée par un souffle réactionnaire, une votation sur le suffrage des femmes aurait plus de succès ? Ces considérations nous décidèrent à ne pas participer à la récolte des signatures, et à attendre pour entrer en campagne le moment où l'initiative, ayant abouti, serait déposée devant le Grand Conseil.

En septembre dernier, nous apprenions que ce moment était venu, et que nous avions en perspective des débats au Grand Conseil sur le vote féminin, et plus tard une votation populaire. Notre Association sortit aussitôt de sa réserve et envoya au Grand Conseil une pétition, que signèrent avec nous onze autres Associations féminines de notre ville, recommandant l'introduction du suffrage des femmes dans la Constitution. Puis, nous adressant à toute une série d'autres Associations, nous leur avons demandé de nous laisser parler à leurs séances du vote des femmes, ceci pour élargir le cercle sur lequel porter notre action, et ne pas, comme nous avons si fréquemment l'impression, ne nous adresser qu'à des convertis ! La première de ces conférences eut lieu en novembre, lors d'une séance organisée par l'Association cantonale féminine de gymnastique ; et une autre la suivit de près, réservée à l'Association des femmes universitaires. Pour les mois qui viennent, tout une série de conférences de cet ordre

puis en 1918, firent connaître le résultat de ses efforts à ce sujet et les services rendus par l'Office qu'elle dirigeait. A côté de ce travail, et malgré une santé toujours chancelante, elle était membre du Comité central de l'Association, et avait sa part dans toutes les initiatives philanthropiques de la ville de Francfort, où elle demeurerait depuis son mariage : institutions hospitalières, restaurants antialcooliques, protection des sommeliers, etc., etc. Il fallut bientôt y joindre les œuvres d'entraide et de bienfaisance amenées par la guerre.

La révolution de novembre 1918, avec ses transformations fondamentales, imposa aux femmes des tâches nouvelles. Mais à côté de grands progrès se dressaient des dangers imprévus. Toujours clairvoyante, Mme Apolant se demandait comment la femme pourrait accomplir sa mission dans une vie communale et politique dont l'élément masculin avait assumé toute l'organisation ? Comment y faire pénétrer l'esprit d'altruisme dont elle devait animer la nouvelle sphère d'action dont on lui ouvrait l'accès ? Comment échapper à l'étroitesse des divisions de parti, à l'envahissement desséchant de la bureaucratie ? L'optimisme de Mme Apolant applaudissait cependant à la réalisation de quelques-uns de ses espoirs longtemps caressés : l'amélioration dans le domaine de l'assistance, l'affluence de collaboratrices capables, l'installation de femmes dans des postes de confiance, et d'autres encore.

Les difficultés croissantes de la situation financière l'avaient obligée, pour s'assurer le pain quotidien, d'accepter un travail rémunéré. Il va sans dire que ce fut dans un des services d'utilité publique qu'elle avait créés, et que sa flamme de dévouement s'y affirma comme partout.

Puis sa maladie de cœur s'aggrava. Il lui fallut déposer ses

sont encore prévues. Naturellement, notre activité s'intensifiera et s'orientera suivant la tournure que prendront les débats au Grand Conseil, débats que nous attendons toujours, et qui, certainement renvoyés, mettent notre patience à une rude épreuve! Nous ne manquerons pas de les relater aux lecteurs du *Mouvement* quand ils auront enfin lieu.

Que pouvons-nous attendre du résultat de cette votation? M. Oeri, qui a fait à notre Assemblée générale une conférence sur la procédure passablement compliquée que doit suivre dans notre canton une initiative populaire, ne nous a pas donné beaucoup d'espoirs. Il est certain que, du moment qu'il s'agit d'une modification à la Constitution cantonale bâloise, il y aura lieu de secouer bien des verrous avant que la porte s'ouvre définitivement! et que nous devons compter en tout cas sur deux votations populaires, ceci en supposant que la première donne un résultat favorable — ce qui diminue encore les faibles chances de succès que nous avons. Mais, après avoir entendu, au cours de cette même Assemblée, M^{lle} Strub, d'Interlaken, nous parler, répétant la causerie qu'elle avait faite à la réunion des Présidentes de Sections, des méthodes de propagande suffragiste à l'étranger; en réalisant la somme de travail et de dévouement que savent apporter au succès de notre cause les femmes d'autres pays, nous avons été saisies d'un nouveau courage et d'une nouvelle ardeur. Courage, joie au travail et solidarité: voilà ce dont notre vaillante petite troupe a besoin pour éveiller l'intérêt de beaucoup d'indifférents, et c'est ce que nous a donné cette première réunion de notre Association en cette année 1927, qui sera si importante pour notre cause.

E. V.-A.

CORRESPONDANCE

Une de nos abonnées nous écrit:

Le *Daily Chronicle* du 5 juillet 1926 signalait l'effarante trouvaille que voici:

« Les divorcées mises au ban. » — La femme divorcée, coupable ou non, est exclue de par les règlements de l'Union des Mères de la paroisse de Saint-Paul, Kingston (Londres). »

On pourrait s'attendre à ce que la très chrétienne Union des Mères de Saint-Paul, à l'exemple du Christ, tende une main pitoyable à la pauvre pécheresse et lui aide à se relever. Qu'elle exclue la coupable de son giron, cette Union très chrétienne, on peut encore le comprendre; mais, qu'avec une dureté implacable, elle englobe dans son ostracisme celle qui n'est pas coupable et qui presque toujours a le plus grand besoin d'appui moral, voilà qui est stupéfiant! — Comment concilier une pareille attitude avec le devoir primordial du disciple du Christ? Certes, nous ne prétendons pas que toutes les divorcées soient dignes de pitié et que la sympathie n'ait pas lieu d'aller parfois tout entière à leurs conjoints; cepen-

fonctions de conseillère municipale, renoncer à tout rêve de coopération politique. Elle avait usé ses dernières énergies à prodiguer son aide pendant l'hiver de 1923 à 1924, le plus difficile pour son pays, visitant elle-même les pauvres honteux, si nombreux à cette époque, assistant des mourants, facilitant la vente de tout leur superflu à ceux qui n'avaient plus d'autres ressources, et cela sans jamais négliger les devoirs de son emploi. Son intérieur restait toujours hospitalier, et elle y remplissait avec la même bonne grâce son rôle de maîtresse de maison accueillante.

Ses deux dernières années furent celles du détachement graduel. Au milieu de grandes souffrances, sa tendresse de cœur, sa sérénité, sa gaieté même, restaient inchangées. Ses préoccupations se tournaient de plus en plus vers l'au-delà et une spiritualité croissante, alimentée par un profond sentiment religieux, éclairait son beau visage. Vers la fin, la douleur s'apaisa et ce cœur, qui avait vibré d'amour pour toutes les tristesses humaines, cessa de battre.

Celles qui ont travaillé et lutté avec elle, et qu'elle a encouragées jusqu'au bout par son affection et son exemple, ne se résignent que difficilement au vide qu'elle a laissé au milieu d'elles.

C. HALTENHOFF.

dant, elles sont certainement, dans le plus grand nombre des cas, dignes de cette sympathie.

Même dans les ménages les mieux assortis, les plus unis, la catastrophe peut arriver en plein midi de la vie, précisément parce que le mari, vers la cinquantaine, ou plus tard, traverse quelquefois une crise, que le profond psychologue qu'est Bourget a si bien décrite dans l'un de ses romans, *Le démon de midi*. L'homme découvre alors, dans la vie à deux, quelque défaut organique qui, pendant vingt ou trente ans, avait passé inaperçu et qui tout à coup rend la vie en commun impossible. Et voilà le prétexte tout trouvé pour rompre le lien conjugal, de douces habitudes, et recommencer un second printemps aux côtés d'une femme de vingt ou trente ans plus jeune. Et l'épouse répudiée, qui a donné sa jeunesse, sa beauté, son dévouement, et peut-être son impérissable amour, recommence-t-elle aussi une nouvelle vie, elle?

La très chrétienne Union des Mères de Saint-Paul songe-t-elle aux luttes, aux angoisses, aux mauvais traitements, parfois physiques, toujours moraux, qui ont précédé le dénouement fatal? Comprend-elle que, dans la vie d'une épouse abandonnée, arrive un moment où, malgré sa patience, sa douceur, son long support, malgré un amour à toute épreuve et un espoir invincible et lointain, sa propre dignité l'oblige à rendre la liberté à l'époux infidèle, même si elle est persuadée que cette liberté le conduira à sa ruine?

Si l'épouse a encore des enfants à élever, si les moyens financiers sont précaires, n'aurait-elle pas un urgent besoin de l'appui de ses sœurs plus favorisées? Si elle est sans enfants, partant bien plus isolée encore, désarmée, sans tâche immédiate, ne serait-il pas chrétien tout simplement de l'entourer d'affection, de sollicitude, d'une tendre pitié, de ranimer son courage et de lui aider à se refaire une vie pour laquelle elle n'a peut-être pas été préparée?

Oui, disons-le franchement: même parmi les femmes, même parmi les femmes qui sont à l'avant-garde de l'émancipation féminine, il en est encore pour qui la femme divorcée — quelle que soit son innocence, sa pureté, ses angoisses ou ses larmes, porte sur son front un stigmate déshonorant!

Il serait temps qu'il en fût autrement.

UNE DIVORCÉE.

* * *

N. D. L. R. — A la suite de l'article *Silhouette de femme*, paru dans notre numéro du 17 décembre, sous la signature de notre collaboratrice, M^{lle} S. Bonard, nous avons reçu de M^{lle} Alice Bailly la lettre suivante:

Lausanne, le 15 janvier 1927.

Madame,

Je prends la liberté de vous envoyer ci-joint la copie de la lettre que j'adresse à M^{lle} Bonnard, une de vos collaboratrices, au sujet de son article paru dans votre journal, sans que j'en aie eu connaissance, et avec lequel je ne puis être d'accord.

Je vous serai infiniment reconnaissante de bien vouloir insérer ma réponse dans votre bulletin. Connaissant votre grand esprit de solidarité, j'espère que vous ne verrez aucune objection à me donner satisfaction.

Veuillez agréer, etc.

ALICE BAILLY.

Copie de la lettre à M^{lle} Bonard.

Lausanne, ce 15 janvier 1927.

Chère Mademoiselle,

Je reçois d'une façon bien inattendue une coupure de l'*Argus de la Presse*, qui m'étonne quelque peu: « *Silhouette de femme* », signée de vous.

Ces lignes me présentent à vos lectrices d'une façon si inexacte que je vous prierai de leur dire maintenant — puisqu'il vous a plu de leur parler de moi — combien je les trouve erronées, et par conséquent inutiles.

Je ne doute pas un instant que vous ayez cru bien faire, mais vous voudrez bien admettre que les petits faits que vous relatez ne peuvent tenir lieu de documentation sur l'activité d'un peintre connu chez lui comme à l'étranger.

Quant à mes tableaux-laine, dont plusieurs sont représentés, au même titre que mes autres tableaux-huile, dans plusieurs Musées des Beaux-Arts, ils ne sont pas, que je sache, — par ce fait même — sujet à mécontentement de ma part.

Seules quelques lignes comme les vôtres le seraient peut-être, parce qu'elles dénaturent tout à fait mon attitude dans la vie des arts, chez nous et ailleurs.